

# DE GAULLE ET LA V<sup>ème</sup> REPUBLIQUE

Après une lecture attentive des documents qui vous sont proposés dans ce dossier, vous répondrez aux questions suivantes :

## QUESTION 1 (Document 1) :

- Quelle est la fonction du Général de Gaulle dans la V<sup>ème</sup> République ?
- A quelle période a-t-il exercé cette fonction ?

## QUESTION 2 (Documents 2 et 3) :

- D'après lui, quelles doivent être les caractéristiques principales de cette fonction ?
- Comment la fera-t-il évoluer à partir de 1962 ?

## QUESTION 3 (Documents 4a et 4b) :

- Comment De Gaulle justifie-t-il l'existence de la dissuasion nucléaire française ?
- Qui sont « les deux géants » dont il parle ? Quel est le contexte international particulier de l'époque ?
- A quelle organisation internationale De Gaulle fait-il allusion dans la dernière phrase de son intervention ?
- Quelle sera finalement sa décision vis-à-vis de cette organisation ?

## QUESTION 4 (Documents 5, 6 et 7) :

- Quel rôle particulier De Gaulle assigne-t-il aux pouvoirs publics ? Comment cela va-t-il se traduire dans la réalité ?
- Pourquoi ne peut-on pas cependant dire que De Gaulle est un progressiste ?

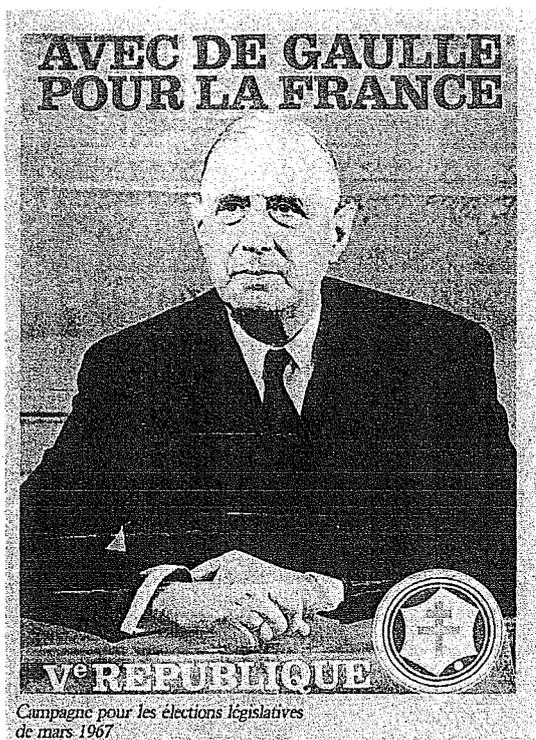
## CONCLUSION :

« Toute ma vie, je me suis fait une certaine idée de la France. » Ch. De Gaulle, *Mémoires de guerre*

A partir de vos connaissances et des documents que vous venez d'étudier, précisez quelle était cette « certaine idée de la France » chez De Gaulle.

SUJET NATIONAL		Session : 2007	
<b>BREVET des METIERS d'ART : EBENISTE</b>			
C2 - Ouverture au Monde Contemporain		OMC 2	<i>Sujet 2</i>
Coefficient : 1	Durée : 20 minutes		Feuille : 1/3

DOCUMENT 1 :



(Source : Le Nouvel Observateur, n° spécial De Gaulle, 1990)

DOCUMENT 2 :

« (...) Tous les principes et toutes les expériences exigent que les pouvoirs publics : législatif, exécutif, judiciaire, soient nettement séparés et fortement équilibrés, et qu'au-dessus des contingences politiques soit établi un arbitrage national qui fasse prévaloir la continuité au milieu de toutes les combinaisons. (...)

Du Parlement, composé de deux chambres et exerçant le pouvoir législatif, il va de soi que le pouvoir exécutif ne saurait procéder, sous peine d'aboutir à cette confusion des pouvoirs dans laquelle le gouvernement ne serait bientôt plus rien qu'un assemblage de délégations. (...) C'est donc du chef de l'Etat, placé au-dessus des partis, que doit procéder le pouvoir exécutif. Au chef de l'Etat la charge d'accorder l'intérêt général quant au choix des hommes avec l'orientation qui se dégage du Parlement. A lui la mission de nommer les ministres et d'abord, bien entendu, le Premier. Au chef de l'Etat la fonction de promulguer les lois et de prendre les décrets (...). A lui la tâche de présider les Conseils du gouvernement et d'y exercer cette influence de la continuité dont une nation ne se passe pas. (...) A lui, s'il devait arriver que la patrie fût en péril, le devoir d'être le garant de l'indépendance nationale et des traités conclus par la France. (...) »

Ch. De Gaulle, *Discours de Bayeux*, 1946

DOCUMENT 3 :

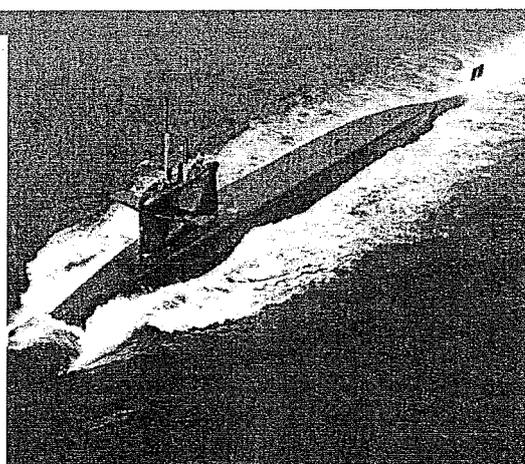
*Peyrefitte* – Mais puisque nous sommes en régime démocratique, comment pourrait-on se passer de formations politiques ?

*De Gaulle* – Régime démocratique ne veut pas dire régime d'assemblée. Il faut choisir entre régime d'assemblée, c'est-à-dire le régime des partis, et l'autre régime, c'est-à-dire le mien. Quand il y aura plusieurs candidats à la présidence de la République, ce sera toujours un choix entre des hommes, avec leur coefficient personnel et la ligne politique qu'ils représenteront ; ce ne sera pas un choix entre les partis. Si ça devait être un choix entre les partis, on retomberait dans la IVème (...).

Conversation du 11 juin 1963, citée dans A. PEYREFITTE, *C'était De Gaulle*, 1994

DOCUMENT 4a :

« Les principes et les réalités s'accordent pour conduire la France à se doter d'une force atomique qui lui soit propre. Cela n'exclut pas du tout, bien entendu, que soit combinée l'action de cette force avec celle des forces analogues de ses alliés. (...) En fait, on le sait, nous avons commencé par nos seuls moyens à inventer, à expérimenter et à construire des bombes atomiques et les véhicules pour les lancer (...). Il est parfaitement vrai que la quantité des moyens nucléaires dont nous pourrions nous doter n'équivaudra pas, de loin, à la masse de ceux des deux géants d'aujourd'hui. (...) La force atomique française, dès l'origine de son organisation, aura la sombre et terrible capacité de détruire en quelques instants des millions et des millions d'hommes. Ce fait ne peut manquer d'influer, au moins quelque peu, sur les intentions de tel agresseur éventuel (...). Verser nos moyens dans une force multilatérale, sous commandement étranger, ce serait contrevenir à ce principe de notre défense et de notre politique. (...) »



Sous-marin nucléaire « Le Redoutable »

Ch De Gaulle, Conférence de presse du 13 janvier 1963

Brevet des Métiers d'Art Ebéniste		Session 2007
Epreuve : Ouverture au Monde Contemporain	OMC 2	Feuille 2/3

DOCUMENT 4b :

DOCUMENT 5 :



Caricature - J. Lefel - Le Canard Enchaîné - 1967

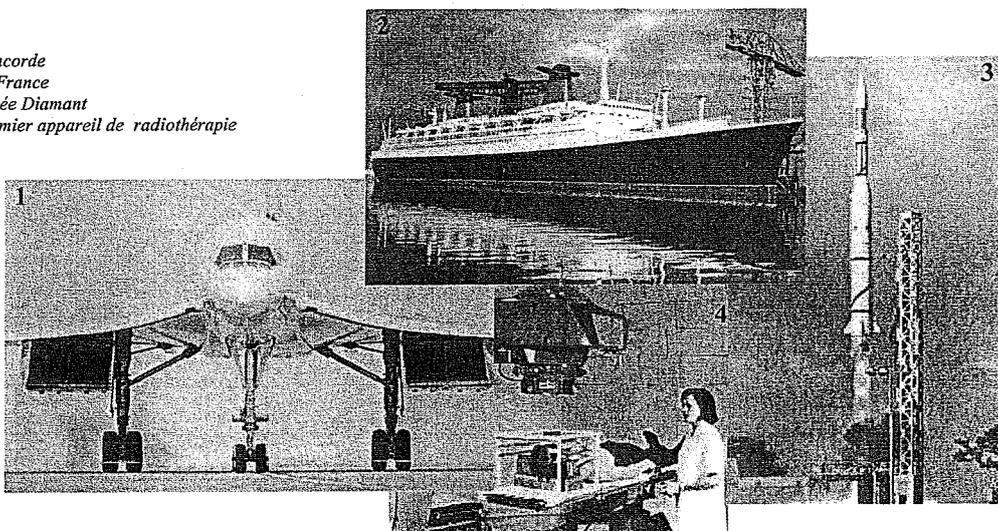
« (...) Ce qui, pour les pouvoirs publics, est désormais primordial, c'est leur efficacité et leur continuité. Nous vivons en un temps où des forces gigantesques sont en train de transformer le monde. Sous peine de devenir un peuple périmé et dédaigné, il nous faut dans les domaines scientifique, économique et social évoluer rapidement. D'ailleurs, à cet impératif répondent le goût du progrès et la passion des réussites techniques qui se font jour parmi les français, et d'abord dans notre jeunesse. Il y a là des faits qui dominent notre existence nationale et doivent par conséquent commander nos institutions.

La nécessité de rénover l'agriculture et l'industrie, de procurer les moyens de vivre, de travailler, de s'instruire, de se loger, à notre population rajeunie, d'associer les travailleurs à la marche des entreprises, nous pousse à être, dans les affaires publiques, dynamiques et expéditifs. (...) »

Ch De Gaulle, *Discours à la République*, 4 septembre 1958

DOCUMENT 6 :

- 1 : Concorde
- 2 : Le France
- 3 : Fusée Diamant
- 4 : Premier appareil de radiothérapie



DOCUMENT 7 :

« La France, c'est tout à la fois, c'est tous les français. Ce n'est pas la gauche, la France ! Ce n'est pas la droite, la France ! Naturellement, les Français, comme de tout temps, ressentent en eux des courants. Il y a l'éternel courant du mouvement, qui va aux réformes, qui va aux changements, (...), et puis il y a le courant de l'ordre, de la règle, de la tradition (...). C'est avec tout cela qu'on fait la France. (...) Il y a, pour ce qui est de la France, ce qui se passe dans une maison : la maîtresse de maison, la ménagère, veut avoir un aspirateur, elle veut avoir un frigidaire, elle veut avoir une machine à laver, et même, si c'est possible, une auto ; cela c'est le mouvement. Et en même temps, elle ne veut pas que son mari s'en aille bambocher (\*) de toute part, que les garçons mettent les pieds sur la table et que les filles ne rentrent pas la nuit ; ça, c'est l'ordre. La ménagère veut le progrès mais elle ne veut pas la pagaille, eh bien ! c'est vrai aussi pour la France. Il faut le progrès, il ne faut pas la pagaille. (...) »

Ch De Gaulle - Entretien télévisé avec Michel Droit - 15 Décembre 1965

(\*) Bambocher : faire la fête

Brevet des Métiers d'Art Ebéniste		Session 2007
Epreuve : Ouverture au Monde Contemporain	OMC 2	Feuille 3/3